



Lundi 15 et mardi 16 mars (en ligne)

Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux 2021

Le congrès annuel de l'Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale (ACIM) se déroulera de manière virtuelle lundi 15 et mardi 16 mars 2021 autour du thème "Accueil, marketing, advocacy : la bibliothèque musicale transmet ses valeurs et construit sa communication".

Les Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux (RNBM) 2021

Le congrès annuel est organisé, en 2021, en partenariat avec la Bibliothèque Francophone Multimédia (BFM) de Limoges, l'AIBM Groupe français et avec le soutien du ministère de la Culture. Ces deux journées d'études professionnelles seront accessibles gratuitement sur inscription.

Les RNBM se dérouleront **lundi 15 et mardi 16 mars 2021 en ligne**.

Programme

L'équipe de l'ACIM travaille actuellement à l'élaboration du programme et réfléchit au meilleur outil pour le bon déroulement de ces Rencontres virtuelles. La convivialité étant une constante du congrès de l'ACIM, nous envisageons également des moments festifs et musicaux durant ces deux journées.

Le programme complet du congrès sera publié début février 2021. Les inscriptions seront possibles à partir de la mi-février.

L'Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale (ACIM)

L'ACIM a pour but de promouvoir la diffusion de la documentation musicale en tous lieux et principalement dans les bibliothèques et institutions publiques, de participer à toute action de coopération entre les organismes assurant la collecte, le traitement, la conservation et la diffusion

de la documentation musicale.

Missions

Les missions et actions de l'ACIM sont multiples :

- Fédérer les associations professionnelles liées à la musique en bibliothèque (associations à vocation nationale ou internationale, associations régionales, institutions, groupes locaux créés au sein de l'ACIM).
- Susciter et faciliter la réflexion professionnelle, grâce à un ensemble d'activités comme l'animation d'une liste de diffusion.
- Mutualiser les ressources et les outils professionnels grâce à la réalisation et la gestion d'un portail d'informations professionnelles ouvert à tous les participants de la documentation musicale : <http://acim.asso.fr/>.
- Animer des groupes de travail internes.
- Organiser les Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, annuelles depuis 2001.
- Représenter au niveau national la profession de la documentation musicale.
- Participer aux travaux d'associations ou d'organismes concernés par l'avenir de la musique en bibliothèque ou d'interassociations comme l'IABD (Interassociation archives-bibliothèques-documentation).

Plus d'informations sur le [site internet de l'ACIM \(nouvel onglet\)](#).

Dernière édition : 17 mai 2024 à 15:15

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/rencontres-nationales-des-bibliothecaires-musicaux-2021>